MONSIEUR ANTOINE PERRIN
DIRECTEUR GENERAL – F.E.H.A.P.
179 RUE DE LOURMEL
75015 PARIS

RECOMMANDÉ AVEC A.R.

Nos Réf.: 2021.11.138 Paris, le 02 novembre2021

Monsieur le Directeur Général,

Les Organisations Syndicales CGT, FO et CFE-CGC ont pris acte de l'augmentation du SMIC au 1er octobre 2021. Cette situation pèse considérablement sur les grilles de la CCN du 31/10 /51. A cela il faut ajouter le blocage de la valeur du point et la détérioration des conditions de travail qui s'est accentuée avec la crise sanitaire

Depuis de trop nombreuses années, l'absence de revalorisation salariale entraine le départ d'un grand nombre de salariés et constitue un obstacle au recrutement. Le manque chronique de personnel est souvent à l'origine de mauvaises conditions de travail qui favorisent un grand nombre de démissions. Constat est fait que le secteur manque d'attractivité.

Il faut ajouter à cela l'augmentation considérable des produits de l'énergie (carburant, électricité, fuel) qui pèse sur les budgets des salariés. L'inflation atteint à cette étape 2,5%. Le chèque énergie de 100€ financé par les cotisations sociales et donc par les salariés eux même ne constitue pas une réponse adaptée à la situation

Face à ce constat désastreux, les Organisations Syndicales CGT, FO et CFE-CGC demandent à la fédération patronale :

- de prendre ses responsabilité en ouvrant sans attendre des négociations salariales
- d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine CPPNI du 9 novembre 2021 la revalorisation de la valeur du point FEHAP

Vous remerciant de l'attention portée à ce courrier,

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Dominique Chave	**Franck HOULGATTE**	**Xavier DEHARO**
Secrétaire Général	**Secrétaire Général**	**Président**
UFSP CGT	**UNSSP FO**	**CFE-CGC Santé Social**